

L'UNION LOCALE CGT DE LA BASSE-LOIRE S'OPPOSE A LA FERMERTURE DU BUREAU DE POSTE DE LA CHABOSSIERE

Communiqué de presse :

Aujourd'hui en LOIRE-ATLANTIQUE, les postiers(es) subissent de plein fouet un discours récurrent sur la baisse du chiffre d'affaires qui serait la conséquence directe de la crise sanitaire en cours..

Autre prétexte de la direction, avec cette crise sanitaire, on ne pourrait plus embaucher, ce qui implique la fermeture de nombreux bureaux de poste en Loire-Atlantique, dont celui de la CHABOSSIERE sur la commune de COUERON. La fermeture de ce bureau est programmée pour le 17 décembre 2020. En réalité, les raisons profondes de cette décision sont la recherche effrénée de profits immédiats et de dividendes aux actionnaires...

Contrairement aux récentes annonces présidentielles, où le Président MACRON a fait du maintien du service public postal une priorité, nous constatons que, dans les faits, La Poste s'obstine dans une stratégie qui déstructure le réseau postal dans les zones rurales et les métropoles et qui mécontente ses usagers et ses agents...

La poste va accélérer ses projets en 2021. La CGT NE LAISSERA PAS FAIRE DE TELS DESERTS DE SERVICES PUBLICS POSTAUX DANS NOTRE DEPARTEMENT ET EN FRANCE...AINSI QUE LA DESTRUCTION DE SERVICES PUBLICS DE PROXIMITE QUI SONT INDISPENSABLES ET VITAUX DANS NOS COMMUNES ET NOS TERRITOIRES...

Sur Couëron de nombreux services publics de proximité ont disparu : la Sécurité Sociale, la CARSAT et aujourd'hui la poste de la CHABOSSIERE. Dans une commune de 22 000 habitants, dont 10 000 habitants sur cette partie de la commune, cette fermeture est inconcevable et insupportable pour les usagers et des professionnels.

La direction de la Poste déclare que les habitants pourront bénéficier de l'ensemble des services de La Poste et de la banque postale au bureau principal de COUERON ou de SAINT-HERBLAIN. Elle a omis de préciser que dans ces bureaux, il y a souvent de longues files d'attente.

Comment un relais-poste peut-il remplacer un véritable service public postal et de banque postale ? Et de préciser que la poste fait le choix d'implanter ce point-relais (tabac-presse) à l'angle d'un carrefour très fréquenté pour les accès aux commerces et les transports en commun. Cela ne sera pas sans conséquences sur la circulation routière, la sécurité des piétons et le stationnement qui est restreint dans ce secteur.

NOUS APPELONS LES USAGERS A REAGIR AVEC L'UNION LOCALE CGT ET LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA POSTE CGT QUI PRENNENT DES INITIATIVES POUR MOBLISER LES USAGERS, LES ELUS AINSI QUE TOUTES LES ORGANISATIONS SENSIBLES A LA DEFENSE DE CE SERVICE PUBLIC POSTAL DANS UNE ACTION RASSEMBLEUSE.